

REVEL

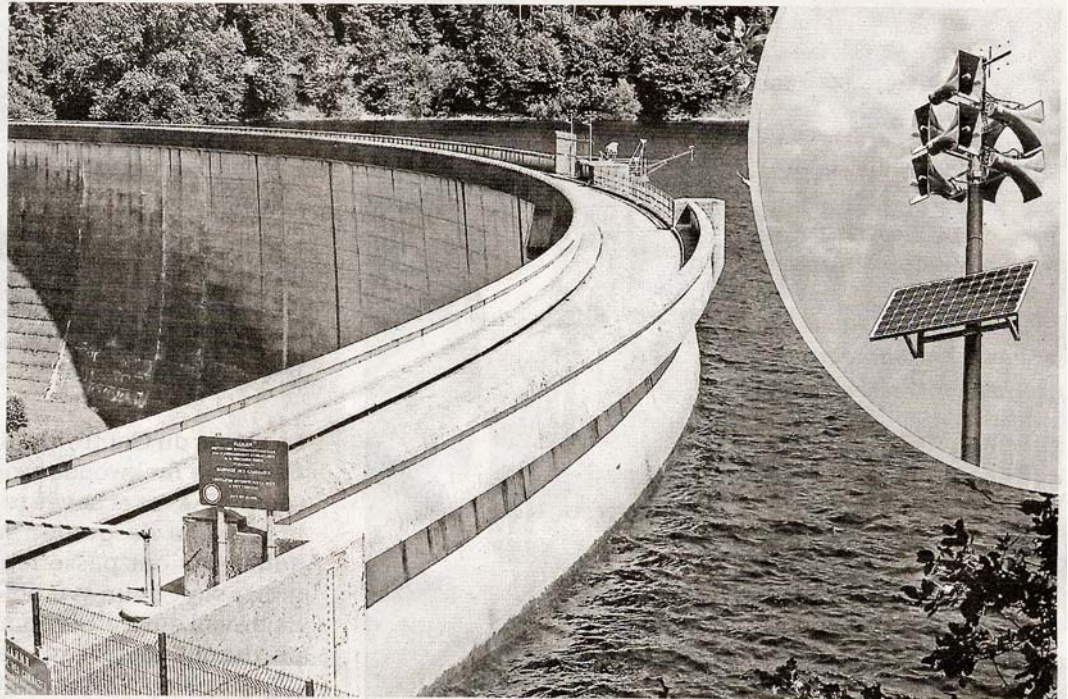
## On teste les sirènes du plan d'alerte du barrage des Cammazes

Suite à la campagne d'essais préalables réalisée fin mai et début juin sur les huit sirènes du plan d'alerte, une campagne de mesures est prévue ce mercredi 13 juillet par un organisme indépendant.

« L'objectif est de vérifier l'émergence sonore du dispositif », explique Gilbert Hébrard, le conseiller général du canton de Caraman, récemment réélu à la présidence de l'Institution des eaux de la Montagne Noire (IEMN). Ainsi, une douzaine d'essais seront organisés, ce mercredi, de 9 heures, à 19 heures, sur les communes de Durfort, Sorèze et Revel. Pendant cette période, les courtes séquences d'activation des sirènes ne seront qu'un exercice de simulation pour tester le niveau sonore du système. Elles n'appelleront aucune réaction de la part de la population. Parallèlement, une seconde campagne de mesures est prévue en période de vent.

### Des réserves d'eau pleines

Le président de l'IEMN, rappelait le bon état du barrage mis en avant par les services de l'État lors de la visite d'inspection annuelle réalisée le 4 juillet dernier et son utilité



Ce mercredi 13 juillet, de 9 heures à 19 heures, on va tester les sirènes d'alerte du barrage des Cammazes. / Photo DDM

qui n'est plus à prouver notamment en cette période de sécheresse marquée par de nombreux arrêtés de restrictions d'eau au niveau national concernant près de 61 départements.

« Avec 88 % de sa capacité totale de stockage, le barrage des Cammazes peut se prévaloir de satisfaire l'ensemble des besoins des différents usagers qu'il s'agisse aussi bien de la

fourniture d'eau potable, que de l'irrigation ou du soutien d'étiage », précise Gilbert Hébrard. « En tant que maître d'ouvrage gestionnaire du barrage, l'IEMN met tout en œuvre pour suivre et contrôler la sécurité de ses ouvrages. C'est dans ce cadre que le dispositif d'alarme du barrage des Cammazes destiné à alerter les populations de Durfort, Sorèze et Revel a été modifié pour une meilleure

couverture sonore notamment dans les zones à forte urbanisation. Le plan d'alerte n'a pas pour vocation d'alerter les populations de l'imminente arrivée des eaux suite à une hypothétique rupture du barrage mais bien de prévenir les services de secours qui seraient encore sur place après l'évacuation des populations », ajoute le président de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire.